

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

2012.01.01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
LA TÉNARÈZE

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2011

L'an deux mille douze, le 10 février à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Caussens, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON remplacé par sa suppléante Véronique ARLIN, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régine SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Jean-Yves GEISSER, Serge MARITAN, Bernard ROZES remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Raymonde BARTHE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Bernard LEBE remplacé par son suppléant Patrick LAVIGNE, Nicolas MELIET, Patrick BATMALE, Patricia ESPERON, Christian DUFFAU, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Bernard BORDIGNON, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Jean-Marie GILLOT, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Pierre MOREL, Henry LUCHET, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS : Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Etienne BARRERE, Jean-François SOPÉNA, Pierre DULONG, Daniel BELLOT, Maurice ADON, Huguette CARLES, Denis DECLOCHEZ, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS : François BAQUÉ, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Hélène DELPECH, Wilfried LUSSAGNET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Robert POURROUQUET, Jean-François ROUSSE,

INVITÉ EXCUSÉ : NÉANT ;

ONT DONNÉ PROCURATION : NÉANT ;

SECRETARE: Philippe BOYER ;

OBJET : VŒU CONTRE LA SUPPRESSION DE POSTES D'ENSEIGNANTS

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire le projet de suppression de postes d'enseignants dans le Gers, qui impacte notre territoire. En effet, il est prévu la suppression de deux postes à savoir, un poste à l'école Pierre Mendès France de Condom, et un pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Beaucaire-Roques.

Monsieur le Président expose que la politique nationale de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, produit nécessairement des effets sur le nombre d'enseignants dans les écoles.

Cette politique appliquée sans discernement au Département du Gers, contraint l'Inspecteur d'Académie à organiser la carte scolaire 2012-2013 avec vingt-cinq postes d'enseignants en moins pour un effectif d'enfants scolarisés supérieur à celui de 2011.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes étudie actuellement la prise de cette compétence mais qu'elle ne l'exerce pas à ce jour.

Le Conseil Communautaire,

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte et fait vœu de :

-**CONDAMNER** la politique nationale de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et son application sans discernement sur les territoires,

-**SOUTENIR** une école laïque et publique,

-**MILITER** pour le maintien de la totalité des postes dans le Département, et sur le territoire de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE